



Enquête transversale sur le niveau d'abandon scolaire et ses causes parmi les enfants et jeunes réfugiés burundais vivant en Ouganda.



Par le Centre pour le Renforcement de l'éducation et Développement « CREDEJ »

Décembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	3
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES ACRONYMES	4
i. REMERCIEMENTS	5
ii. PRESENTATION DU CREDEJ	6
1. Introduction.....	7
1.1 Contexte et justification	7
1.2 But de l'enquête	9
1.3 Objectifs spécifiques	9
1.4 Portée de l'enquête.....	9
2. Méthodes.....	9
2.1 Cadre d'étude et type d'étude.....	9
2.2 Population d'étude.....	10
2.3 Taille de l'échantillon.....	10
2.4 Collecte de données.....	11
2.5 Données quantitative à l'aide d'interview structurées,	11
2.6 Données qualitatives	12
2.7 Assurance et control de qualité	12
2.8 Analyse statistique.....	12
2.9 Considérations éthiques pour l'enquête	12
3. Résultats	13
3.1 Distribution des enfants et jeunes réfugiés par rapport à la résidence	13
3.2 Distribution des enfants et jeunes réfugiés par rapport à l'âge	13
3.3 L'impression des parents des enfants et jeunes réfugiés burundais quant au système éducatif Ougandais.....	14
3.4 Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport au sexe et à leurs provinces d'origine.....	14
3.5 Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport à l'année d'exil	16
3.6 Caractéristiques des familles des enfants et jeunes réfugiés burundais	16
3.6.1 Taille de la famille et liens de parenté.....	16
3.6.2 Enfants et jeunes réfugiés burundais ayant ou pas encore leurs parents	17
3.6.3 Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon la période du décès de leurs parents 18	
3.7 Les facteurs favorisant les enfants et jeunes réfugiés burundais à continuer leur scolarité en exil18	
3.8 Caractéristiques des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais.....	19
3.8.1 Age des parents/tuteurs	19
3.8.2 Education des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais	19
3.8.3 Occupation des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais	19
3.9 Statut scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais en Ouganda	20
3.9.2 Statut scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais avant et pendant l'exil	20

3.9.3	Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport à l’abandon scolaire pendant l’exil.....	21
3.10	L’impression des parents/tuteurs quant à l’abandon scolaire des enfants burundais exilés en Ouganda.....	22
3.11	Que ce qui pourrait être fait pour maintenir/faciliter l’éducation des enfants en exil ?	22
3.12	Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon qu’ils ont reçu un soutien scolaire	23
3.13	Les raisons de l’abandon scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais	23
3.14	Que ce qui pourrait être fait pour réintégrer les cas d’abandon scolaire à l’école ?	25
3.15	Les jeunes réfugiés burundais défenseurs des droits de l’homme : leur situation actuelle et leurs perspectives d’avenir.	26
3.15.2	Domaines d’intervention des jeunes DDH	26
3.15.3	La combinaison des études et des activités de Défenseurs des Droits de l’Homme avant l’exil	26
3.15.4	Possibilité de continuer les activités de DDH en exil.....	26
3.15.5	Les défis majeurs rencontrés par les jeunes DDH dans l’exercice de leur travail en exil	27
3.15.6	Quoi faire pour permettre aux jeunes DDHs de continuer leurs activités en exil.	27
3.15.7	La communication des jeunes DDH et la continuité de leurs activités en exil	28
3.15.8	Les défis sécuritaires des jeunes DDH en exil	28
4.	Conclusion et recommandations	29
4.1	Conclusion.....	29
4.2	Recommandations	29
	Références	33

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Distribution des enfants et jeunes réfugiés par rapport à la résidence.....	13
Figure 2: Distribution des enfants et jeunes réfugiés par rapport à l'âge.....	14
Figure 3: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport à l'année d'exil..	16
Figure 4: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon qu'ils ont encore leurs parents ou pas	17
Figure 5: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon la période du décès de leurs parents.....	18
Figure 6: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon leur statut scolaire avant et pendant l'exil	21
Figure 7: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport à l'abandon scolaire pendant l'exil.....	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport au sexe et à leurs provinces d'origine.....	15
Tableau 2: Taille de la famille et liens de parenté.....	17
Tableau 3: Distribution des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais selon leur niveau d'éducation.	19
Tableau 4: Distribution des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais selon leurs occupations.....	20
Tableau 5: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon leur statut scolaire avant et pendant l'exil.....	20
Tableau 6: Distribution des raisons ayant poussé les enfants et jeunes réfugiés burundais à abandonner l'école (n=167)	24

LISTE DES ACRONYMES

- CREDEJ : Centre Pour le Renforcement de l'Education et du Développement de la Jeunesse
- DDH : Défenseurs des droits de l'homme
- HCR : Haut-Commissariat pour les réfugiés
- ONG : Organisation non gouvernementale

i. REMERCIEMENTS

Le CREDEJ exprime sa profonde gratitude au bailleur (anonyme) pour son soutien à la réalisation de cette enquête sur le niveau de la non scolarisation et d'abandon scolaire parmi les réfugiés burundais en Ouganda. Nous sommes également reconnaissants du soutien technique et des conseils détaillés fournis par l'équipe des consultants ayant permis la production de ce rapport.

Enfin, nous remercions tous les enquêteurs et superviseurs de la collecte de données quantitatives et qualitatives pour leur soutien indéfectible dans la collecte de données sur le terrain. Nous tenons à remercier tout le personnel qui a travaillé sans relâche sur cette étude.

Le CREDEJ souhaite remercier tous ceux qui, individuellement ou collectivement, ont contribué au succès de ce rapport. Enfin, nous remercions également les nombreux membres de la communauté burundaise réfugiés en Ouganda et les personnes ressources clés interrogées pour leurs contributions à la réussite de ce rapport.

Arsène ARAKAZA, Président

ii. PRESENTATION DU CREDEJ

Le Centre Pour le Renforcement de l'Education et du Développement de la Jeunesse (CREDEJ) est une organisation de la société civile burundaise agréée par l'Ordonnance ministérielle No 530/353 du 10/3/2014.

C'est une association dont les membres fondateurs sont les étudiants et les professionnels de l'éducation. Préoccupé par une mauvaise qualité de l'éducation liée à plusieurs facteurs : pénurie d'enseignants qualifiés, archaïsme des contenus pédagogiques, l'insuffisance des manuels scolaires, manque d'infrastructures etc. affectant par conséquent le développement de la jeunesse. Le CREDEJ s'est donné la mission de plaider pour l'accès à l'éducation pour tous et l'amélioration de la qualité de l'enseignement offrant un développement intégral à la jeunesse burundaise.

Le CREDEJ a pour objectifs :

- Encadrer les jeunes afin de développer un esprit de créativité et d'innovation pour bien accéder au marché du travail
- Impliquer les jeunes à participer pleinement au développement de la société
- Plaider pour le respect des droits des élèves et des enseignants
- Contribuer à la mise en place d'un dispositif de communication afin de favoriser l'implication de tous les partenaires de l'éducation
- Plaider pour la mise en place des programmes de l'éducation adaptés à la vision élargie d'une éducation de base et à un référentiel commun de compétences réalistes, respectant les besoins nationaux et répondant au standard international dans le sens de l'adéquation formation-emploi
- Contribuer à la culture de l'évaluation par la mise en place des dispositifs nationaux et la prise en compte des résultats d'évaluation dans les politiques éducatives au Burundi ainsi que le renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation.

1. Introduction

Ce document présente les résultats d'une enquête transversale intitulée « Enquête transversale sur le niveau d'abandon scolaire et ses causes parmi les enfants et jeunes réfugiés burundais vivant en Ouganda ». Le rapport présente le contexte de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats, ainsi que les conclusions et les recommandations de l'étude. En annexe, le rapport présente les outils/questionnaires utilisés dans la collecte des données.

1.1 Contexte et justification

En 2016, il y avait plus de 16,1 millions de réfugiés dans le monde, plus de la moitié étant des enfants et six millions étaient en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire. Néanmoins, sur les 6 millions, 3,7 millions n'ont pas fréquenté l'école. Les enfants réfugiés ont cinq fois plus de risques de ne pas être scolarisés que les enfants non réfugiés. Seuls 50% ont accès à l'enseignement primaire, contre plus de 90% au niveau mondial. Et à mesure qu'ils grandissent, le fossé se creuse d'avantage, 84% des adolescents non réfugiés fréquentent le premier cycle du secondaire contre 22% seulement pour les adolescents réfugiés et au niveau de l'enseignement supérieur, seulement 1% des réfugiés vont à l'université, contre 34% pour les non réfugiés (UNHCR 2016). L'éducation est un droit fondamental et fait partie intégrante de la culture de l'être humain, permettant à une personne de raisonner et de faire des choix judicieux dans la vie. De cette manière, l'éducation peut aider les réfugiés à surmonter leurs difficultés psychiques et physiques tout en favorisant le bien être psychosocial et le développement cognitif. Ainsi elle aide les réfugiés à retrouver un sentiment de sécurité, d'indépendance, de dignité et d'estime de soi car elle leur fournit les compétences nécessaires pour trouver un emploi et subvenir à leurs besoins.

Une étude faite dans une communauté défavorisée a relevé les causes d'abandon scolaire comme la pauvreté, les grossesses précoces, la toxicomanie, le manque de stabilité à la maison et à l'école, le comportement social, la rébellion et la pression des pairs (Snyders 2013). Hakami a quant à lui fait une étude dans le camp de Nakivale en 2016 et a révélé l'existence d'une différence évidente entre les aspirations éducatives des réfugiés et les réalités sur terrain. L'accès à l'enseignement supérieur pour les réfugiés était très limité, voire même impossible sans soutien financier externe, couplé aux difficultés des documents scolaires et aux barrières linguistiques ; ceci étant lié aux lois et politiques régissant les réfugiés en Ouganda. Des conditions telles que le campement et le permis de travail limitent les chances d'obtenir un emploi rémunéré, limitant ainsi les possibilités de disposer de la capacité financière pour payer

leur éducation. L'accès à l'éducation secondaire est également très limité avec une seule école secondaire dans le camp de Nakivale (Hakami 2016).

Depuis Avril 2015, le Burundi vit une crise sociopolitique ayant provoqué un déplacement de plusieurs milliers de civils fuyant les violences et la majorité de ces réfugiés est constituée par une population jeune qui, avant leur exil, étaient encore sur le banc de l'école. Plus de 390 000 réfugiés burundais sont répartis dans les pays de la région (République Démocratique du Congo, Rwanda, Tanzanie, Ouganda), dont 33 657 se trouvent en Ouganda (UNHCR 2018b). Beaucoup de ces réfugiés ont interrompu leurs études suite à l'exil. Quand ils arrivent en Ouganda, ils peuvent subir un traumatisme induit par leur déplacement, leur présence dans un environnement étranger et parfois xénophobe, et leur manque de ressources financières couplés aux traumatismes physiques et psychologiques subis dans leurs pays d'origine. De plus, ces réfugiés souffrent souvent de manque d'accès à l'éducation formelle (Bonfiglio 2010). Parmi les jeunes réfugiés, il y a ceux qui étaient des Défenseurs des Droits de l'Homme (DDH), dans les organisations de la société civile burundaise avant l'exil, dans les associations des étudiants et dans les différents cadres d'expressions souvent initiés par les jeunes. Ces jeunes se trouvent dans l'isolement et la plus part n'ont pas eu la chance de continuer leurs études académiques encore moins de continuer leurs activités en tant que Défenseurs des Droits de l'Homme.

L'une des solutions pour les cas d'abandon scolaire est l'éducation accélérée préconisée par le Cadre d'Action d'Education 2030 qui a identifié le besoin de programmes d'éducation certifiés offrant des voies alternatives, flexibles et adaptés à l'âge, organisés dans un calendrier accéléré, visant à donner accès à l'éducation formelle à des enfants et des jeunes défavorisés, plus âgés ou non scolarisés, en particulier ceux qui ont manqué une partie substantielle de leur scolarité en raison de la pauvreté, de la marginalisation, des conflits et des crises (UNHCR 2018a).

Les réfugiés en Ouganda fondent leur espoir sur les différents intervenants en matière d'éducation pour pouvoir continuer leur scolarisation. Au meilleur de notre connaissance, aucune étude n'a été faite pour pouvoir répondre à ces interrogations et ainsi analyser le taux d'accès au droit à l'éducation des enfants et jeunes Burundais réfugiés en Ouganda.

S'appuyant sur la grande expérience dont le CREDEJ dispose à travailler sur les questions de l'éducation dans les communautés burundaises, il a initié une enquête pour déterminer le niveau d'abandon scolaire et sa cause ainsi que la situation des jeunes défenseurs des droits de l'homme afin d'informer les intervenants en matière d'éducation des réfugiés dans leurs prises de

décision. Cette contribution permettra sans doute de combler le vide d'informations sur le niveau de scolarisation et l'ampleur de l'abandon scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais dans les camps de Nakivale et Kyaka II ainsi que le centre urbain de Kampala.

1.2 But de l'enquête

Le but de l'étude est d'évaluer le niveau d'abandon scolaire et leurs raisons parmi les enfants et jeunes réfugiés burundais et d'analyser la situation vécue par les jeunes défenseurs des droits de l'homme en exil en Ouganda afin d'éclairer les intervenants dans la prise de décision pour remédier aux défis de l'enseignement et faciliter le travail des DDHs.

1.3 Objectifs spécifiques

- i. Déterminer le taux d'abandon scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais vivant en Ouganda dans les camps de réfugiés de Nakivale, Kyaka II et le centre urbain de Kampala
- ii. Identifier les causes de l'abandon scolaire des enfants et des jeunes réfugiés burundais dans les camps de réfugiés de Nakivale, Kyaka II et dans la ville de Kampala,
- iii. Explorer les défis et contraintes subis par les jeunes réfugiés burundais DDH dans l'exercice de leur mission de DDH en exil.

1.4 Portée de l'enquête

L'enquête sur l'éducation des enfants et les jeunes DDH a couvert la ville de Kampala et les Camps des réfugiés de Nakivale et de Kyaka II où réside la majorité des réfugiés burundais en Ouganda.

2. Méthodes

2.1 Cadre d'étude et type d'étude

Le cadre de notre étude était la Capitale Kampala ainsi que les Camps des réfugiés de Nakivale et Kyaka II. Le camp des réfugiés de Nakivale est situé à 332 Km de Kampala dans le district d'Isingiro, à l'ouest de l'Ouganda, près de la frontière tanzanienne avec une superficie de 185 km². Il est divisé en trois zones principales : le camp de base, le centre principal ainsi que Rubondo et Juru, qui sont principalement des zones rurales avec 79 villages et une moyenne de 800 à 1000 personnes par village. Nakivale héberge des réfugiés et des demandeurs d'asile provenant de divers pays, tels que la RDC, le Burundi, la Somalie, le Rwanda, le Sud-Soudan, l'Érythrée, l'Éthiopie et le Libéria.

Le camp des réfugiés de Kyaka II est situé dans le district de Kyegegwa, dans l'ouest de l'Ouganda, à 18 kilomètres de la route principale Kampala-Fort portal. Le camp est subdivisé en neuf zones avec 26 villages. Les deux camps des réfugiés sont gérés de manière conjointe par le bureau ougandais du département des réfugiés du Premier ministre et le HCR.

Il s'agit d'une étude transversale, descriptive avec une approche quantitative et qualitative de collecte de données qui s'est déroulée en Décembre 2018. L'enquête a été menée par le CREDEJ.

2.2 Population d'étude

La population d'étude est constituée de réfugiés burundais en Ouganda, spécifiquement les enfants et jeunes scolarisés ou en âge scolaire, leurs parents ainsi que les jeunes défenseurs des droits de l'homme vivant dans les camps de réfugiés de Nakivale et Kyaka II ainsi que la ville de Kampala. Ont été inclus dans notre enquête, les sujets des deux sexes, âgés de 4 ans et plus et ayant accepté librement de participer à l'enquête. Au total, 318 enfants et jeunes ont été recrutés dans l'enquête quantitative, 27 parents ainsi que 11 jeunes DDH ont été approchés pour l'enquête qualitative.

2.3 Taille de l'échantillon

Pour l'enquête quantitative, la taille de l'échantillon a été calculée en utilisant la formule de Kish Leslie pour les études transversales. Cette taille d'échantillon était scientifiquement suffisante pour fournir des estimations avec une erreur d'échantillonnage d'environ 5%, comme le montre la formule ci-dessous :

La taille a été calculée en utilisant la formule de Kish Leslie

$$n = \frac{z_{\alpha}^2 \times p \times (1-p)}{d^2}$$

Où:

n = taille de l'échantillon

Z = 1,96 valeur normale standard à $\alpha = 5\%$ niveau de signification

Prévalence d'abandon scolaire avec $P = 20\%$ (UNESCO 2016).

$d = \text{marge d'erreur} = 5\%$

En remplaçant dans la formule ci-dessus :

$$n = \frac{1.96^2 \times 0.2 \times 0.8}{0.05^2} = 246$$

Par conséquent, une taille d'échantillon de 318 a été incluse dans notre enquête, nous permettant ainsi d'avoir une puissance élevée des tests statistiques.

Pour l'enquête qualitative, 38 entretiens avec les personnes ressources clés incluant 27 parents (Nakivale : 13, Kampala : 8 et Kyaka II : 6) dont 10 hommes et 17 femmes ainsi que 11 jeunes DDH dont 8 hommes et 3 femmes, choisis à dessein ont été menés, dans les trois sites de Kampala, Nakivale et Kyaka II. La taille de l'échantillon était obtenue suite à la saturation des données compte tenu de la récurrence des thèmes sans nouvelles pistes émergentes. Des enquêteurs expérimentés et formés dans la recherche qualitative ont été employés. Un guide d'entrevue avec des questions ouvertes s'articulant sur l'éducation des enfants en exil et la situation des jeunes DDHs a été utilisé.

2.4 Collecte de données

Ces données ont été collectées par des membres du CREDEJ formés, à l'aide d'interview structurées en utilisant un questionnaire conçu pour le cas, administrés aux parents des enfants mineurs et aux jeunes majeurs.

2.5 Données quantitative à l'aide d'interview structurées,

Le CREDEJ a élaboré un questionnaire d'enquête à l'intention des parents des enfants et jeunes réfugiés. Ce questionnaire comportait des informations sur les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau d'instruction, fonction) des enfants et jeunes en âge scolaire le statut scolaire des enfants en âge de fréquenter l'éducation du pré-primaire à l'université ainsi que les raisons personnelles et familiales d'abandon scolaire. Ce questionnaire a été administré lors d'entretiens en face à face avec des ménages sélectionnés.

2.6 Données qualitatives

Une interview auprès d'informateurs clés en utilisant un guide d'entrevue non structuré a été menée. L'équipe du CREDEJ a utilisé un guide d'entretien non structuré pour collecter les raisons profondes d'abandon scolaire des élèves auprès des parents des enfants et jeunes dans les 3 sites. Les informateurs clés ont été ciblés aussi parmi les jeunes réfugiés défenseurs des droits de l'homme pour explorer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions en l'exil.

2.7 Assurance et control de qualité

L'assurance qualité faisait partie intégrante de l'ensemble du processus de collecte de données. Le CREDEJ a recruté une équipe d'enquêteurs expérimentés pour la collecte de données, parlant parfaitement le Kirundi et le français. Cela minimise les erreurs d'interprétation des questions posées par les enquêteurs et les erreurs liées à l'utilisation de traducteurs. Le CREDEJ a dispensé une formation à l'endroit des enquêteurs sur les objectifs et la méthodologie de l'enquête avec un suivi journalier au cours de la collecte des données. En outre, des réunions ponctuelles étaient organisées pour clarifier les questions mais aussi discuter des contraintes et des conditions permettant de répondre à des questions spécifiques sur terrain.

2.8 Analyse statistique

Les données recueillies ont été saisies grâce à un questionnaire dans Microsoft Excel 2013. Le fichier a été nettoyé en vérifiant les données manquantes, incomplètes ou incohérentes, permettant ainsi la correction des erreurs de saisie. Le fichier a été exporté dans le logiciel SPSS version 23 pour une analyse statistique. L'étude descriptive des différentes variables a été effectuée avec le calcul des proportions pour les variables catégorielles et les paramètres de position et de dispersion pour les variables quantitatives. Les données sont présentées en utilisant des graphiques et des tableaux.

2.9 Considérations éthiques pour l'enquête

Chaque répondant a reçu des explications sur le but de l'enquête et a été invité à participer volontairement à l'entretien. Ils avaient le droit de refuser de participer à l'entretien ou de refuser de répondre à des questions spécifiques de l'enquête. Les enquêteurs respectaient ce droit et administraient verbalement leur consentement éclairé avant de mener l'entretien. De plus, l'interview de chaque répondant s'est déroulée de manière à lui permettre de parler ouvertement

et honnêtement. Le CREDEJ s'est assuré de garantir la confidentialité des enquêtés et leurs réponses sont totalement anonymes.

3. Résultats

3.1 Distribution des enfants et jeunes réfugiés par rapport à la résidence

L'étude a concerné 318 enfants et jeunes réfugiés répartis sur trois sites, Kampala avec 124 (39.0%), Kyaka II avec 109 (34.3%) et Nakivale avec 85 (26.7%).

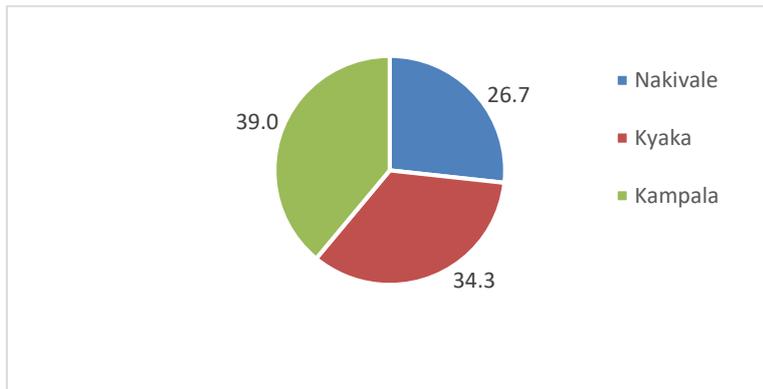


Figure 1: Distribution des enfants et jeunes réfugiés par rapport à la résidence

3.2 Distribution des enfants et jeunes réfugiés par rapport à l'âge

Les enfants et jeunes avaient l'âge compris entre 4 et 32 ans, avec une moyenne d'âge de 14.2 (DS±6.3). La majorité des enfants était dans la catégorie des moins de 10 ans (34.0%) suivi par la tranche d'âge de 11-15 et 16-20 avec 27.7% et 21.1% respectivement.

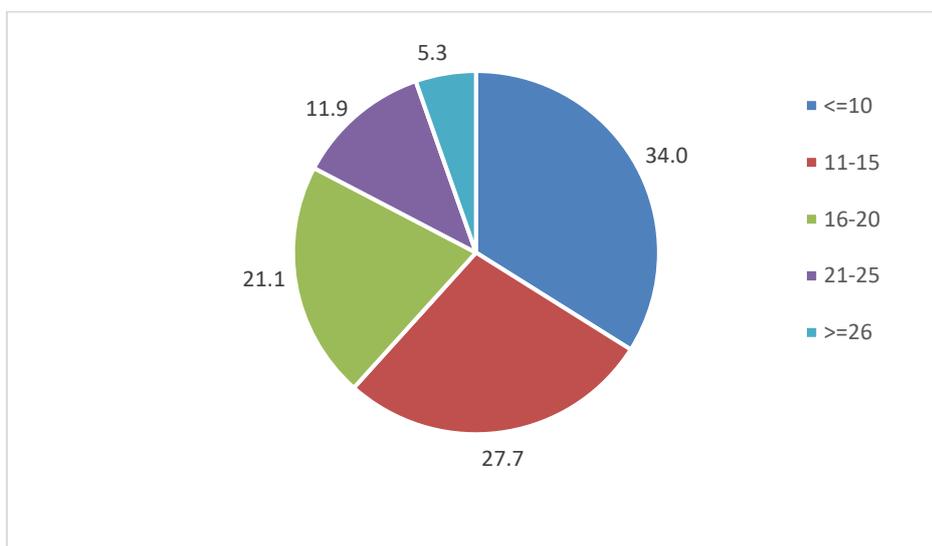


Figure 2: Distribution des enfants et jeunes réfugiés par rapport à l'âge

3.3 L'impression des parents des enfants et jeunes réfugiés burundais quant au système éducatif Ougandais

Pour les parents des enfants habitant Kampala, le système éducatif Ougandais est apprécié, il est plus facile et est de qualité surtout pour ceux qui connaissent l'anglais. Le suivi est régulier par les responsables des écoles pour s'assurer de la qualité de l'éducation.

Mais pour Nakivale et Kyaka II, la situation change totalement. Les parents ne sont pas du tout satisfaits de l'éducation de leurs enfants. Ils déplorent un laisser-faire et un manque de suivi dans l'enseignement, une simple occupation des enfants disent-ils dans les écoles où ils n'apprennent presque rien dans des classes avec des effectifs pléthoriques et une difficulté linguistique des francophones à s'adapter au système anglophone utilisé en Ouganda. Certains parents de Kyaka II considèrent plutôt l'apprentissage de l'anglais comme une opportunité pour leurs enfants.

« Le système éducatif est juste une occupation, en tant qu'enseignante je suis insatisfait du service que bénéficient nos enfants » Femme, 25 ans, Nakivale

« Le système éducatif est médiocre car les enseignants ne sont pas qualifiés, l'effectif des enfants est très élevé dans les classes ». Homme de 48 ans, Nakivale

3.4 Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport au sexe et à leurs provinces d'origine

En peu plus de la moitié était des hommes (52.5%). Quant à la provenance au Burundi, la majorité sont originaires de Bujumbura Mairie avec 44.7%, suivi par Kirundo (16.0%), Muyinga, Ngozi, Gitega avec (5.3%) et Makamba avec (5.0%).

Tableau 1: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport au sexe et à leurs provinces d'origine

Variable	Fréquence	Pourcentage
Sexe n=318		
1. Féminin	151	47.5
2. Masculin	167	52.5
Province d'origine (n=317)		
Bujumbura mairie	142	44.7
Kirundo	53	16.6
Muyinga	17	5.3
Ngozi	17	5.3
Gitega	17	5.3
Makamba	16	5.0
Bururi	14	4.4
Muramvya	8	2.5
Bubanza	6	1.9
Rumonge	6	1.9
Ruyigi	5	1.6
Cibitoke	4	1.3
Kayanza	4	1.3
Mwaro	4	1.3
Karusi	2	0.6
Bujumbura rural	1	0.3
Cankuzo	1	0.3

3.5 Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport à l'année d'exil

Quant à l'année d'exil, la majorité des gens interrogés a fui en 2015, 2016 et 2017 avec 35.1%, 26.2% et 17.6% respectivement.

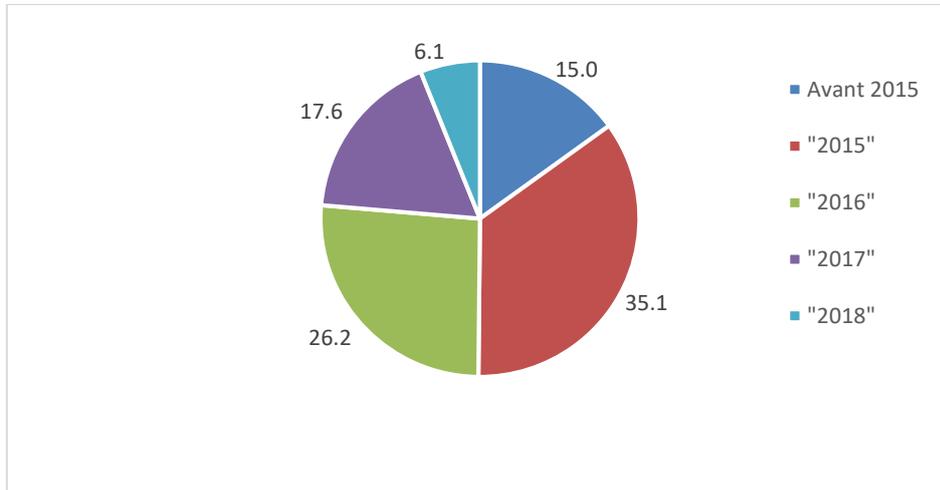


Figure 3: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport à l'année d'exil

3.6 Caractéristiques des familles des enfants et jeunes réfugiés burundais

3.6.1 Taille de la famille et liens de parenté

Les ménages visités avaient des enfants allant de 1 à 12, avec une moyenne de 3.4 enfants par ménage. Plus de la moitié des familles (54.4%) était de taille moyenne avec 2 à 4 enfants alors que 42.2% des familles avaient 5 enfants et plus. La majorité des enfants (84.2%) était accompagnée et dans la plupart des cas par les membres de la famille restreinte, avec tous leurs parents (43.2%), leur mère seule (32.7%) ou leur père seul (9.0%). Néanmoins, 50 enfants (15.8%) étaient non accompagnés.

Tableau 2: Taille de la famille et liens de parenté

Variable	Fréquence	Pourcentage
Nombre d'enfants (n=294)		
1	10	3.4
2-4	160	54.4
>=5	124	42.2
Enfant accompagné (n=316)		
Oui	266	84.2
Non	50	15.8
Relation avec l'accompagnant (n=266)		
Père & Mère	115	43.2
Mère	87	32.7
Père	24	9.0
Tente/Oncle	20	7.5
Frère/sœur	12	4.5
Grand parents	8	3.0

3.6.2 Enfants et jeunes réfugiés burundais ayant ou pas encore leurs parents

Plus de la moitié des enfants et jeunes réfugiés burundais exilée en Ouganda avait encore tous ses parents, 30% des enfants avaient perdu leurs pères, et 7.5% avaient perdu les deux parents.

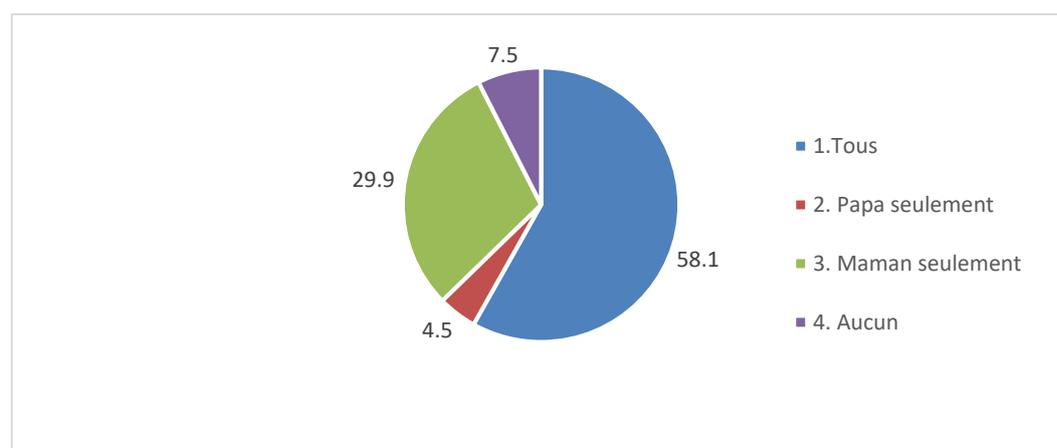


Figure 4: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon qu'ils ont encore leurs parents ou pas

3.6.3 Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon la période du décès de leurs parents

Pour les cas d'orphelins d'un ou de tous les parents, la majorité était morte avant la crise de 2015 alors que 36% des cas ont perdu leurs parents pendant la crise de 2015.

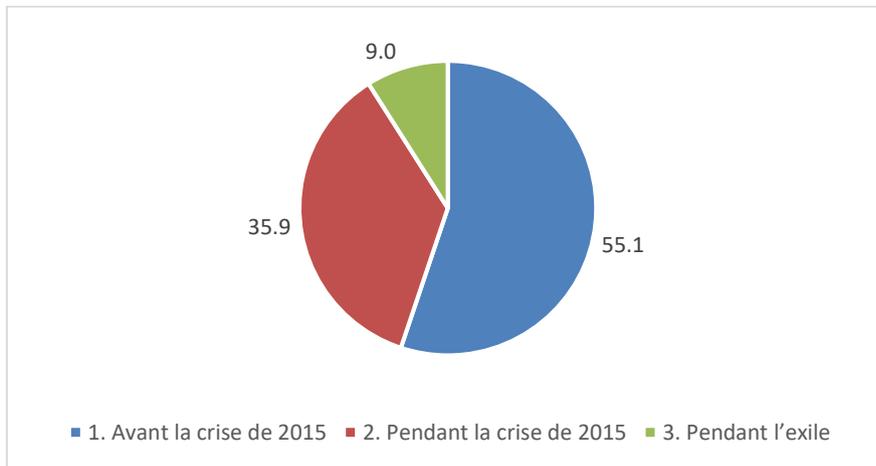


Figure 5: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon la période du décès de leurs parents

3.7 Les facteurs favorisant les enfants et jeunes réfugiés burundais à continuer leur scolarité en exil

Quant aux facteurs facilitant les enfants à continuer leur scolarité, les parents de Kampala signalent l'appui financier des parentés mais aussi les revenus des parents qui ont du travail ou faisant du commerce.

A Nakivale et Kyaka II, les parents des enfants réfugiés mettent en exergue le rôle du gouvernement ougandais, les ONGs œuvrant dans le secteur de l'éducation, certains bienfaiteurs et surtout le HCR comme principales partenaires aidant dans l'éducation des enfants tel que la provision du matériel scolaire. Ceux de Kyaka II signalent en plus un complément des parents ayant de petits emplois.

« N'eut été le HCR et certains bienfaiteurs, presque tous les enfants auraient abandonné les études ». Homme de 48 ans, Nakivale

3.8 Caractéristiques des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais

5.6.1 Age des parents/tuteurs

Les parents/tuteurs dans notre étude sont relativement moins âgés. Plus de 7 pères sur 10 étaient dans l'intervalle d'âge de 31 à 50 ans alors que la moitié des mères était âgée de 31 à 40 ans. Seuls 21.2% des pères et 7.6% des mères étaient âgés de plus de 50 ans.

Age des parents/tuteurs	Age du père (n=165)		Age de la mère (n=236)		Age du tuteur (n=29)	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
<=30	6	3.6	44	18.6	9	31.0
31-40	62	37.6	118	50.0	10	34.5
41-50	62	37.6	56	23.7	8	27.6
>=51	35	21.2	18	7.6	2	6.9
Total	165	100.0	236	100.0	29	100.0

3.8.2 Education des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais

Plus de la moitié des parents (62.4% des pères et 50% des mères) des enfants enquêtés a fait au moins l'école secondaire, avec 16.3% pères et 4.7% des mères ayant le niveau universitaire.

Tableau 3: Distribution des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais selon leur niveau d'éducation.

Niveau d'éducation	Education du père (n=178)		Education de la mère (n=236)		Education du tuteur (n=28)	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Aucun	11	6.2	32	13.6	0	0
Primaire	56	31.5	86	36.4	0	0
Secondaire	82	46.1	107	45.3	14	50
Université	29	16.3	11	4.7	14	50
Total	178	100	236	100	28	100

3.8.3 Occupation des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais

La majorité des parents des enfants avaient une occupation pouvant générer un revenu mensuel avant de fuir le Burundi. En effet, 41% des pères de familles étaient des fonctionnaires alors que 28% exerçaient le commerce. Quant aux mères de familles, une mère sur quatre était fonctionnaire, 22.3% faisaient du commerce et 37% étaient des cultivatrices.

Tableau 4: Distribution des parents/tuteurs des enfants et jeunes réfugiés burundais selon leurs occupations

Occupation	Occupation du père (n=189)		Occupation de la mère (n=179)	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Employé/cadre	77	40.7	46	25.7
Commerce	53	28.0	40	22.3
Cultivateur	21	11.1	66	36.9
Sans emploi	14	7.4	27	15.1
Emploi informel	24	12.7	0	0.0
Total	189	100.0	179	100.0

3.9 Statut scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais en Ouganda

3.9.2 Statut scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais avant et pendant l'exil

La moitié des enfants/jeunes interrogés était à l'école primaire avant l'exil et 46% fréquentaient l'école secondaire ou technique. En exil, les enfants réfugiés burundais en Ouganda se sont fait inscrire dans les divers degrés d'enseignement. Plus de la moitié (59%) des enfants/jeunes interrogés étaient inscrits à l'école primaire alors que 31.3% étaient à l'école secondaire. Néanmoins, beaucoup de cas d'abandon scolaire se sont manifestés au cours de l'exil. Parmi les 167 cas d'abandon scolaire, plus de la moitié (56.3%) a abandonné étant au secondaire et 35.3 dans le primaire. Notons que parmi les 10 universitaires interrogés, personne ne s'est fait inscrire dans une institution universitaire au cours de l'exil.

Tableau 5: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon leur statut scolaire avant et pendant l'exil

Education	Avant exil (n=248)		Inscrit à l'école pendant l'exil (n=227)		Abandon de class (n=167)	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Maternelle	0	0.0	22	9.7	4	2.4
Primaire	124	50.0	134	59.0	59	35.3
Secondaire	114	46.0	71	31.3	94	56.3
Université	10	4.0	0	0.0	10	6.0
Total	248	100.0	227	100.0	167	100.0

Le graphique numéro 6 montre l'évolution des effectifs des élèves avant et pendant l'exil. Les effectifs des élèves inscrits dans l'enseignement passent de 261 avant l'exil à 233 inscrit pendant l'exil et seulement 148 ont continué l'enseignement. Quant aux cas d'abandon scolaire, ils passent de 56 cas avant l'exil, à 84 cas qui n'ont pas pu se faire inscrire dans une école et à 167 cas ayant abandonné l'école pendant l'exil.

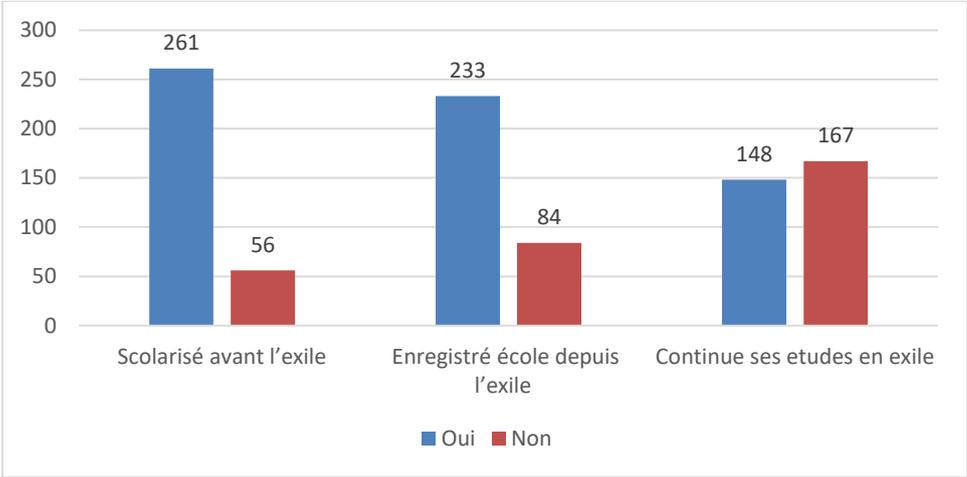


Figure 6: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon leur statut scolaire avant et pendant l'exil

3.9.3 Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport à l'abandon scolaire pendant l'exil

Plus de la moitié (53.0%) des enfants et jeunes en âge scolaire a abandonnée l'école pendant l'exil en Ouganda, et ce depuis 2015.

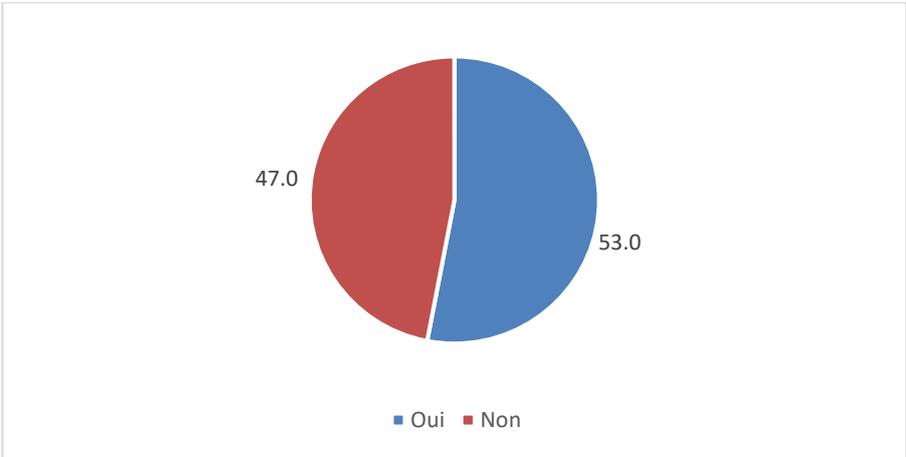


Figure 7: Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais par rapport à l'abandon scolaire pendant l'exil

3.10 L'impression des parents/tuteurs quant à l'abandon scolaire des enfants burundais exilés en Ouganda

Pour les parents de Kampala, c'est choquant de voir les enfants abandonner leurs études, car avant l'exil, les enfants étudiaient sans entraves. L'abandon scolaire affecte psychologiquement les enfants et leurs parents. Les parents considèrent que les fonds destinés à l'éducation des réfugiés seraient détournés ou qu'il y a manque de volonté des organisations en charge des réfugiés en Ouganda.

Pour ceux de Nakivale et Kyaka II, la pauvreté dans les camps pousse les enfants à chercher de quoi vivre par de petits emplois, parfois par des moyens qui portent atteinte à leur dignité, surtout chez les filles qui s'adonnent à la prostitution.

« L'abandon scolaire est lié aux conditions difficiles. C'est rare de penser alors que tu manges une fois par jour voir moins ». Femme de 46 ans, Nakivale

« Il y a un problème très sérieux puisque ces effectifs qui ne sont pas à l'école rejoignent les mauvais groupes et commencent à avoir des mauvais comportements ». Femme de 39 ans, Kyaka II

3.11 Que ce qui pourrait être fait pour maintenir/faciliter l'éducation des enfants en exil ?

Pour maintenir/faciliter l'éducation des enfants en exil, à Kampala, les parents souhaitent une implication accrue de tous les acteurs clés dans l'enseignement des enfants à commencer par les parents eux-mêmes pour suivre de près leurs enfants surtout ceux désespérés qui s'adonnent à la prostitution et aux stupéfiants. Ils souhaitent recevoir l'assistance des bienfaiteurs à commencer par le HCR qui a les réfugiés dans leur mandat sans oublier la diaspora burundaise pour soutenir l'éducation des enfants réfugiés en Ouganda.

Quant aux parents dans les camps de Nakivale et Kyaka II, ils souhaitent avoir un enseignement gratuit pour les réfugiés suite à la pauvreté qui sévit dans les camps de réfugiés. En plus, ils suggèrent de nourrir les enfants à l'école et une ouverture des écoles à régime d'internat pour les réfugiés afin d'améliorer les conditions de vie, et ainsi parier au manque criant de nourriture suffisante, a de longues distances à parcourir pour se rendre à l'école et aux mauvaises

conditions d'étudier et surtout de révision dans les camps. Les parents suggèrent aussi d'avoir des enseignants qualifiés pour améliorer la qualité de l'enseignement et motiver les enfants et jeunes réfugiés.

3.12 Distribution des enfants et jeunes réfugiés burundais selon qu'ils ont reçu un soutien scolaire

Seuls moins de 10% des élèves ont bénéficié d'un soutien scolaire pendant l'exil. Sur les 24 cas de soutien scolaire, plus de la moitié venaient des volontaires, 29.2% des parentés et seuls 3 cas (12.5%) du HCR.

Soutien scolaire	Fréquence	Pourcentage
Bénéficiaire d'un soutien scolaire (n=273)		
Oui	24	8.8
Non	249	91.2
Total	273	100.0
Origine du soutien scolaire (n=24)		
HCR	3	12.5
Parente	7	29.2
volontaire	14	58.3
Total	24	100.0

3.13 Les raisons de l'abandon scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais

Les parents et enfants majeurs ont été demandés les raisons qui poussent les enfants burundais réfugiés en Ouganda à abandonner l'école. Sur les 167 cas d'abandons scolaires, un enfant sur quatre a abandonné l'école parce qu'il était incapable de continuer sa scolarité. D'autres raisons signalées liées à l'enfant comprennent les grossesses non désirées (4.2%), les raisons médicales (3.6%) et l'enfant senti non-désiré par les enseignants (3.6%).

Quant aux raisons liées aux parents, dans plus de la moitié des cas, les problèmes économiques sont soulignés comme raison d'abandon scolaire, suivi par les problèmes familiaux (38.9%) comme les conflits, le souci lié à la sécurité et la protection (22.2%) et l'éloignement des écoles de leurs foyers (9.0%).

Tableau 6: Distribution des raisons ayant poussé les enfants et jeunes réfugiés burundais à abandonner l'école (n=167)

Raison d'abandon scolaire	Fréquence	Pourcentage
Raisons liées à l'élève		
Incapable de continuer	42	25.1
Grossesse chez les adolescentes	7	4.2
Médicale	6	3.6
Senti non désiré_ enseignants	6	3.6
L'élève est âgé pour la classe	5	3.0
Mariage précoce	5	3.0
Handicap physique	4	2.4
Mauvaise performance à l'école	2	1.2
Manque d'intérêt	2	1.2
Psychologique	1	0.6
Raisons liées aux parents/tuteur/famille		
Economique/la famille a besoin d'aide	91	54.5
Problèmes familiaux	65	38.9
Sécurité et protection	37	22.2
Famille loin des écoles	15	9.0
Manque de suivi	9	5.4
Mort des parents	7	4.2
Manque de communication	7	4.2
Administrative	3	1.8

Dans le volet qualitatif de notre enquête, d'autres facteurs ont été mis en exergue par les personnes interviewées.

- Facteurs liés aux familles en général : les parents considèrent que l'abandon scolaire est surtout lié à une mauvaise condition de vie des enfants en exil, liée à la pauvreté et à l'insécurité prévalant dans les cas de réfugiés.
- Facteurs liés à l'école : le manque de suivi à l'école, de longues distances entre la maison et l'école, de lourds châtiments des enfants par les enseignants et surtout le manque de motivation et de suivi des enseignants sont les principaux facteurs soulignés par les

parents comme causes d'un effectif trop élevé d'abandon scolaire. Certains enfants se sentent non désirés par les enseignants mais c'est surtout le manque de préparation au nouveau système d'enseignement en anglais qui les découragent à continuer leurs études.

- Facteurs liés aux enfants : Les grossesses non désirées et la consommation abusive de l'alcool et stupéfiants sont parmi les raisons majeurs d'abandons scolaires liés aux enfants. Certains enfants sont désespérés suite à la crise et aux conditions de vie dans les camps, d'autres surtout les plus âgés ont des difficultés d'adaptation au nouveau système scolaire en Ouganda.

3.14 Que ce qui pourrait être fait pour réintégrer les cas d'abandon scolaire à l'école ?

Pour réintégrer les cas d'abandon scolaire, les parents de Kampala proposent la gratuité de l'enseignement, et des initiatives des intervenants pour faciliter la scolarisation des enfants et jeunes réfugiés de regagner les écoles. Le gouvernement ougandais en collaboration avec le HCR devrait mettre en place des mécanismes allant dans le sens de faciliter l'accès et le maintien à l'école des réfugiés burundais pour réintégrer les écoles.

Quant aux parents dans les camps des réfugiés de Nakivale et Kyaka II, ils suggèrent une forte mobilisation, en sensibilisant les parents et leurs enfants aux bienfaits de l'école pour l'avenir des familles en général mais aussi et surtout des enfants en particulier. Pour faciliter la réintégration des cas d'abandon scolaire, ils suggèrent l'amélioration des conditions de vie dans les camps, une aide en matériel scolaire et des cours préparatoires d'anglais afin de mieux s'adapter dans le système scolaire Ougandais. Si possible, les parents suggèrent de chercher des enseignants burundais qui connaissent l'anglais mais surtout les mœurs de ses concitoyens pour faciliter l'intégration des enfants déjà traumatisés par la crise burundaise et les conditions de vie dans les camps de réfugiés.

« Faire une campagne de sensibilisation et motiver ceux qui ont accepté de réintégrer l'école ». Homme de 60 ans, Nakivale.

3.15 Les jeunes réfugiés burundais défenseurs des droits de l'homme : leur situation actuelle et leurs perspectives d'avenir.

Dans notre enquête, nous nous sommes intéressés à la situation des jeunes réfugiés défenseurs des droits de l'homme, pour connaître d'où ils viennent, leur profil en matière de défense des droits de l'homme, et explorer les défis rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions des DDH en exil. Onze jeunes DDH dont 8 hommes et 3 femmes ont été approchés.

3.15.2 Domaines d'intervention des jeunes DDH

Les Jeunes DDH réfugiés en Ouganda appartenaient à différentes organisations impliquées dans la défense des droits de l'homme avant de fuir le Burundi. Certains étaient dans la représentation des étudiants à l'université, la lutte contre la discrimination liée au genre, le plaidoyer pour l'éducation de qualité et le développement de la jeunesse, la prise en charge psychologique, la défense du droit d'expression, la promotion de l'entreprenariat, la défense des droits des catégories professionnelles diverses etc.

3.15.3 La combinaison des études et des activités de Défenseurs des Droits de l'Homme avant l'exil

La majorité des jeunes DDH était encore étudiant mais vaquait convenablement aux différents engagements d'étudier et de DDH. Une bonne planification martèlent-ils et une détermination étaient la clé de leur réussite.

3.15.4 Possibilité de continuer les activités de DDH en exil

Quant à la question de continuer la défense des droits de l'homme en exil, les jeunes DDHs trouvent plutôt le moment plus opportun. Les intérêts à défendre pour le moment sont multiples si on considère les conditions précaires des réfugiés et les violations des droits de l'homme constatées ici et là, surtout qu'ils ont plus de temps de s'y atteler malgré les difficultés financiers, sécuritaires et sociales.

« Oui c'est possible, je suis même un des rédacteurs dans le journal plume du réfugié même si on n'est pas encore arrivé à le professionnaliser ». Jeune homme de 32 ans DDH.

3.15.5 Les défis majeurs rencontrés par les jeunes DDH dans l'exercice de leur travail en exil

Dans l'exercice de leur travail, les jeunes DDHs signalent le manque de cadre légale pour continuer leurs activités. Le gouvernement Ougandais ne leur permet pas de travailler dans la transparence. Le manque de moyen financier, l'insécurité en exil, les difficultés linguistiques (pas de maîtrise de l'anglais et/ou luganda) et l'impossibilité de travailler en synergie avec leurs collègues éparpillés dans plusieurs pays en exil sont parmi les défis majeurs soulevés par les jeunes DDH. D'autres signalent les difficultés de s'intégrer dans la société civile ougandaise, le manque de renforcement de capacités dans l'élaboration et la gestion des projets, le manque d'assistance juridique et l'absence des partenaires pour soutenir les jeunes DDH en exil et leurs organisations afin de continuer à aider les populations desservies.

« Le gouvernement ougandais ne nous permet pas de travailler dans la transparence. Nos associations ne sont pas légalement reconnues en Ouganda ». Jeune homme de 28 ans, DDH.

« Personnellement, j'ai le défi de la langue anglaise parce que s'il faut écrire maintenant sur la situation des réfugiés, il faut écrire en anglais pour que les organisations en charge des réfugiés puissent faire quelque chose en terme de solution ». Jeune homme de 32 ans, DDH.

3.15.6 Quoi faire pour permettre aux jeunes DDHs de continuer leurs activités en exil.

Les jeunes DDH en exil ont identifié plusieurs voies et moyens pouvant leur faciliter de continuer leur noble mission de défense des droits de l'homme en exil. Pour continuer leurs activités de DDH en Ouganda, les jeunes DDH ont émis leur souhait :

- Il faut que les organisations de DDH soient acceptées et reconnues officiellement par le gouvernement Ougandais et le HCR pour travailler dans la communauté des réfugiés burundais.
- Un appui financier et matériel tel que les lap top, matériels bureautique, internet, et appui juridique de la part des ONGs et d'autres partenaires afin de faciliter le travail de DDH, ne fus que le démarrage des fonctions basiques,
- Une formation en anglais, le leadership mais aussi dans l'élaboration des projets,
- L'intégration de leurs organisations de DDH dans le réseau des organisations de la société civile ougandaise et régionale,

- Un stage auprès des organisations ougandaises de la société civile faciliterait l'apprentissage du milieu et des méthodes de travail au niveau local.

3.15.7 La communication des jeunes DDH et la continuité de leurs activités en exil

Les jeunes DDH éprouvent des difficultés de communiquer avec leurs collègues éparpillés dans différents pays et régions en exil suite aux conditions de vie précaires suite au un manque criant de ressources. Néanmoins, ils essaient de communiquer avec les moyens de bord, surtout les réseaux sociaux comme Whatsapp et Twitter.

Quant à la continuité de leurs activités, les jeunes DDH en exil sont déterminés aujourd'hui plus que jamais à continuer leur noble travail de DDH si les conditions minimales de fonctionnement le permettent.

3.15.8 Les défis sécuritaires des jeunes DDH en exil

Les jeunes DDHs en exil sont particulièrement visés par le gouvernement du Burundi via leurs services secrets et les jeunes affiliés au parti au pouvoir, les « imbonerakure ». Pour ce, les jeunes DDHs ont des problèmes sécuritaires, ils ont peur que à n'importe quel moment, les jeunes de la milice imbonerakure puissent les malmener comme c'est reporté ailleurs dans les camps de réfugiés de la Tanzanie.

« Absolument oui, j'ai peur que le gouvernement burundais peut nous envoyer des milices imbonerakure pour nous séquestrer ». Jeune homme de 28 ans, DDH.

« Je n'ai pas un problème de sécurité d'une façon particulière mais en général ici dans le camp il y a beaucoup d'infiltration des imbonerakure et autres agents du service national de renseignement burundais, ça peut alors nous inquiéter ». Femme de 30 ans, DDH.

« Oui puisque nous sommes dans le camp, les inquiétudes ne manquent pas surtout pour le cas d'infiltration des agents du système CNDD-FDD et les activistes de la société civile sont plus visés ». Jeune homme de 25 ans, DDH.

4. Conclusion et recommandations

4.1 Conclusion

L'enquête a évalué le taux d'abandon scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais en Ouganda et les éventuelles causes, dans les trois sites de Kampala, Nakivale et Kyaka II ainsi que la situation des jeunes DDH.

- Le taux d'abandon scolaire des enfants et jeunes réfugiés burundais en Ouganda est très élevé, avec plus de la moitié ayant abandonné l'école au cours de l'exil,
- Quatre enfants/jeunes en exil sur dix étaient orphelins soit d'un des deux parents ou de tous,
- L'abandon scolaire est frustrant pour les parents et affecte psychologiquement les parents et les enfants, ces derniers finissant dans les drogues ou la prostitution,
- Parmi les raisons identifiées d'abandon scolaire figurent la mauvaise condition de vie des enfants en exil, l'incapacité à continuer l'école, la pauvreté et les problèmes familiaux, l'insécurité, les grossesses non désirées, l'éloignement des écoles, un environnement scolaire non-convivial, un manque de suivi par les éducateurs, de lourds châtiments démotivants et des difficultés d'adaptation au système scolaire nouveau en Ouganda.
- Les jeunes DDH en exil ont des difficultés d'exercer leur noble mission suite au manque d'un cadre légale, les défis financiers, l'insécurité, les difficultés linguistiques et le manque de compétences dans divers domaines de leurs interventions. Bien que particulièrement visés par les menaces sécuritaires, ils sont déterminés à continuer leur mission de DDH.

4.2 Recommandations

Pour l'éducation des enfants et jeunes réfugiés burundais vivant en Ouganda, nous recommandons :

Au gouvernement Ougandais :

- De mobiliser assez de fonds pour prendre en charge l'autonomisation des réfugiés burundais afin qu'ils assurent eux-mêmes la scolarisation des enfants et des jeunes
- De s'impliquer davantage dans l'enseignement des enfants réfugiés, via un enseignement de qualité et le recrutement des enseignants qualifiés.
- De faciliter le recrutement des enseignants qualifiés burundais dans l'accompagnement scolaire des enfants réfugiés burundais,

- Pour la continuité du travail des DDHs, nous recommandons :
 - De faciliter la légalisation des associations de DDH afin qu'elles travaillent en toute quiétude,
 - D'assurer et de garantir la sécurité des DDHs et de tous les autres réfugiés sur le sol ougandais.

A la communauté des réfugiés burundais en Ouganda « COREBU »:

- D'engager des actions de plaidoyer auprès des intervenants afin que les besoins en éducation des jeunes et enfants réfugiés burundais soient comblés.

Au HCR et autres ONGs œuvrant dans le domaine de l'éducation :

- Soutenir les projets d'autonomisation des jeunes pour qu'ils reçoivent des revenus capables de financer leurs études et prendre en charge leurs familles
- Les interventions éducatives à venir devraient cibler prioritairement les jeunes du secondaire en mettant l'accent sur les conditions de vie surtout dans les camps, car les principales raisons l'abandon de l'école dans ce groupe d'âge est la nécessité de travailler pour soutenir leurs familles.
- Nos résultats sont similaires aux moyennes internationales quant à l'abandon scolaire au niveau universitaire avec 100% d'abandon pour notre série contre 99%. Un effort particulier devrait être consenti pour aider les réfugiés universitaires à continuer leurs cursus académique qu'ils ont interrompus avec l'exil afin qu'ils contribuent à développer leurs familles et leurs communautés.
- Améliorer les conditions de vie des enfants et jeunes réfugiés démunis dans les camps de réfugiés pour les encourager à rester à l'école et minimiser l'ampleur de l'abandon scolaire.
- Collaborer avec tous les intervenants afin d'instaurer un programme de cantine scolaire où les élèves seraient nourris à l'école, mais aussi aider les jeunes réfugiés à avoir accès à des écoles avec internat pour faciliter leur éducation.
- Pour le cas d'effectif exorbitant dans les classes affectant ainsi la qualité de l'enseignement, nous recommandons au HCR, ONGs et autres intervenants:
- De proposer un plan à moyen terme pour construire ou louer des bâtiments qui serviront de classes afin de désengorger les classes.

Pour les cas d'abandon scolaire, nous recommandons :

- Une mobilisation des différents intervenants dans le soutien psychologique afin de faciliter la réintégration scolaire. De tels services de counseling devraient être disponibles dans les écoles afin de suivre les cas désespérés avant l'abandon total,

Aux écoles et enseignants nous recommandons :

- D'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé et de faire un suivi régulier des écoliers et élèves surtout ceux ayant des difficultés liées à leurs statut de réfugiés.
- Les écoles, enseignants et parents devraient instaurer un partenariat pour l'éducation des enfants, chacun apportant sa contribution pour résoudre les défis de l'enseignement par le soutien et à l'encouragement des élèves.
- En outre, les enseignants devraient consacrer plus d'énergie à l'apprentissage autant que sur les intérêts et les antécédents personnels de leurs élèves, par le biais de réunions hebdomadaires élève-enseignant, ainsi que des discussions en classe.
- Les châtiments corporels ont été maintes fois cités comme l'une des expériences désagréables entraînant des fois l'abandon scolaire. Nous recommandons de faire de l'école un lieu sûr et agréable pour les enfants afin de mieux assimiler les leçons et réduire les risques d'abandon scolaire.
- Pour le manque de suivi des enfants et l'insuffisance d'enseignants qualifiés, nous recommandons aux écoles de dispenser des formations de mise à niveau pour ceux déjà en fonctions et le recrutement des enseignants qualifiés dans l'avenir,

Aux parents des enfants :

La communauté entière dans les camps des réfugiés mais aussi dans les centres urbains comme Kampala doit être impliquée dans la prévention de l'abandon scolaire par des actions de sensibilisation, l'animation des clubs éducation, les réunions entre différents intervenants et un cadre de suivi multidisciplinaire de l'éducation composé des membres de divers horizons. Pour les jeunes DDH :

Nous saluons leur courage inébranlable dans l'accomplissement de leur noble mission, et recommandons :

- De nouer des partenariats avec les associations de DDH locales dans l'attente d'une reconnaissance légale de leurs associations par les autorités compétentes,

- De constituer un réseau afin de s'entraider et d'échanger sur les défis des DDH en l'exil,
- De veiller à leur sécurité tout en sollicitant l'aide des autorités compétentes en cas de menace
- De renforcer leurs capacités

Références

- Bonfiglio, Ayla. 2010. *Learning Outside the Classroom: Non-Formal Refugee Education in Uganda*. UNHCR, Policy Development and Evaluation Service.
- Hakami, Anna. 2016. “‘Education Is Our Weapon for the Future’: Access and Non-Access to Higher Education for Refugees in Nakivale Refugee Settlement, Uganda.” <https://brage.bibsys.no/xmlui/handle/11250/2415482>.
- Snyders, Jacoba Sylvia. 2013. “An Interpretive Study of High School Dropouts in the Context of a Former Disadvantaged Community.” PhD Thesis, Stellenbosch: Stellenbosch University.
- UNESCO. 2016. “Refugee Children Are Five Times More Likely to Be out of School than Others.” UNESCO. 2016. <https://en.unesco.org/news/refugee-children-are-five-times-more-likely-be-out-school-others>.
- UNHCR. 2016. “MISSING OUT REFUGEE EDUCATION IN CRISIS.”
- . 2018a. “Accelerated Education.” UNHCR. 2018. <https://www.unhcr.org/accelerated-education-working-group.html>.
- . 2018b. “Burundi Situation.” 2018. https://data2.unhcr.org/en/situations/burundi#_ga=2.18351994.2128341590.1546440931-1704952943.1543131219.